



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

88^{ème} Assemblée générale de la Fédération des Entreprises Romandes Genève

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) a tenu aujourd'hui son Assemblée générale. La fiscalité, les relations européennes et l'immigration ont été les sujets phare des allocutions.

L'environnement macroéconomique de la Suisse est fragile: les banques centrales poursuivent des politiques monétaires expansives et la Banque nationale suisse utilise une politique de taux négatifs qui met l'économie helvète dans une situation toujours plus difficile. «La cherté du franc pénalise notre développement économique. Il accélère le risque de désindustrialisation et favorise le tourisme d'achat qui frappe de plein fouet le commerce de détail dans l'ensemble des cantons frontaliers, dont Genève en particulier», explique Ivan Slatkine, président de la FER Genève. En plus de devoir adapter sans cesse ses conditions cadre aux pressions de l'étranger pour rester compétitive et garder sa place dans le concert des nations, la Suisse doit faire face à des pressions intérieures, qui se matérialisent sous forme d'initiatives et de référendums, toujours plus nombreux.

RIE 3

«Face à cet environnement politique, notre Fédération se veut être non seulement une force de consultation, mais aussi une force de proposition. C'est en proposant des solutions aux problèmes, en étant ouverts au dialogue, que ce soit avec les partenaires sociaux ou avec les collectivités publiques, que nous pourrions garantir un environnement propice au développement économique, à la libre entreprise, au maintien de la prospérité», remarque Ivan Slatkine. L'un des axes de réflexion et de discussion parmi les plus importants est celui de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE 3). Depuis le début de ce projet, la FER Genève soutient la proposition du Conseil d'Etat d'un taux d'imposition des entreprises à 13%: «Pour aborder l'avenir avec confiance, il est nécessaire de créer un front le plus large possible pour défendre l'emploi, défendre la croissance et favoriser l'attractivité de notre canton. Avec un taux de 13% et des mesures d'accompagnement mesurées et ambitieuses.»

Accords bilatéraux

Une étude d'économiesuisse vient de calculer que sans les accords bilatéraux, chaque Suisse aurait 4400 francs de moins par année. Une étude similaire, conduite au Royaume-Uni pour estimer ce que lui coûterait une sortie de l'Union européenne a évalué celle-ci à 5900 francs. Si toute étude est sujette à interprétation, la tendance est claire, expose Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève. «On ne peut évidemment pas avoir de point de comparaison absolu, dans la mesure où nous n'avons pas pu vivre en parallèle avec et sans accords bilatéraux. Il a été cependant établi par de nombreuses études que la croissance de l'économie suisse n'aurait pas été la même sans l'ouverture accentuée au marché européen. Cela tord le cou à l'affirmation selon laquelle c'est exclusivement en raison de la libéralisation de son économie que la Suisse a connu une ère de prospérité économique. Certes, cela a joué un rôle, mais sans un marché européen lui-même libéralisé, où en serait notre pays?» Et de partager d'autres chiffres avec l'assistance, pour exprimer la difficulté de se passer des accords bilatéraux avec l'Union européenne. «La Suisse dépend très largement de ses échanges culturels, économiques et sociaux avec l'Union. La Suisse est



un partenaire essentiel de l'Union pour ses rapports commerciaux (55% des exportations suisses, 73% des importations), mais elle ne représente que le 7% du total des échanges économiques. Si l'Union peut se passer de la Suisse, le contraire n'est pas possible.»

Immigration

La mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse fait partie des préoccupations majeures de la Fédération. Elle se révèle de plus en plus impossible à mettre en place. «Pour traduire l'initiative du 9 février 2014, le Conseil fédéral agit dans les limites de la contradiction imposée à son action. On ne peut le lui reprocher. Il propose ainsi notamment d'adopter une double clause de sauvegarde pour limiter l'immigration, soit négociée, soit unilatérale. Même si elle est louable, la proposition de notre gouvernement est insuffisante pour contrer les effets négatifs liés à la mise en œuvre de l'initiative du 9 février 2014 et nous l'avons dit en procédure de consultation. Par exemple, la limitation des contrats de courte durée à quatre mois est trop restrictive, la question des valeurs de déclenchement des seuils de sauvegarde éludée en l'état et la prise en compte des spécificités de la recherche imparfaite. Les mesures de contrôle dans l'aide sociale sont les bienvenues, mais elles auraient pu être prises depuis longtemps. Quant à l'allègement de la procédure d'engagement des requérants d'asile, elle est à saluer. Reste à savoir si elle sera suivie d'effets concrets», analyse Blaise Matthey. Il rappelle qu'un consensus national est indispensable à la gestion de l'immigration. «Malheureusement, les fronts du partenariat social sont bloqués autour des mesures d'accompagnement, en Suisse alémanique en particulier. Pour notre part, nous n'avons aucun problème à améliorer encore de manière ciblée les mesures d'accompagnement à la libre-circulation par des éléments concrets qui sont réclamés autant par les employeurs que par les employés.» En conclusion, le directeur général plaide en faveur du maintien des accords bilatéraux. «Nous prendrions des risques inutiles en cassant un élément si fondamental de notre prospérité. Il ne faut cependant pas oublier que les cartes sont dans les deux camps. Si l'Union veut dénoncer les accords parce que la Suisse prend des mesures qui leur sont contraires, elle le pourra. Bien sûr, personne ne peut prédire de manière précise ce qui va se passer en 2017. Que tout s'écroule du jour au lendemain semble difficilement concevable. Une lente érosion de notre compétitivité paraît en revanche plus que vraisemblable. Il pourrait cependant y avoir des changements brutaux dans notre quotidien, par exemple dans les transports et les voyages.»

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de plus de 70 associations professionnelles et de 27'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – islatkine@slatkine.com

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice département communication – 079 641 98 91 – veronique.kampfen@fer-ge.ch

www.fer-ge.ch